



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
AGENCE ROUTIERE DE MADAGASCAR

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE
SERVICE DE CONSULTANTS

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) RELANCE

PAYS :	REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
NOM DU PROJET :	MODERNISATION DU RESEAU ROUTIER A MADAGASCAR
FINANCEMENT : HTVA	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT ET UNION EUROPEENNE
TVA	ETAT MALAGASY

Date : 24 juillet 2020

N° de l'AMI : 51-AR/BEI/2020

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et de l'Union Européenne (UE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet :

Gestion, Contrôle et Surveillance des travaux de réhabilitation de la RN13 entre Ambovombe et Taolagnaro.

Le Consultant, au titre du présent marché, aura pour missions d'assurer la Gestion, Contrôle et Surveillance des travaux de réhabilitation de la RN13 entre Ambovombe et Taolagnaro.

A la date de parution du présent Appel à Manifestations d'intérêt, les Travaux à réaliser concernent les travaux de réhabilitation de la RN13 entre Ambovombe et Taolagnaro.

Le projet prévoit la réhabilitation de la chaussée avec une largeur de 8,5 m dont 6 mètres de couche de roulement et 1,25 m pour les accotements. Le revêtement est prévu en béton bitumineux d'une épaisseur de 5 cm. Plusieurs ouvrages d'assainissement et de franchissement sont à reconstruire et trois ouvrages de franchissement métalliques sont prévus à être réhabilités.

Les objectifs et activités visés par cet AMI, sont les suivants :

- a) Tâche 1 : Finaliser l'actualisation de l'APD pour ce tronçon Ambovombe-Tolagnaro, en particulier le dimensionnement des ouvrages d'assainissement et de franchissement, par rapport au changement climatique.
- b) Tâche 2 : Assurer la Gestion, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation prévus sur le tronçon Ambovombe – Tolagnaro.

A titre indicatif, la mission sera effectuée par une équipe multidisciplinaire.

Le délai prévu pour l'exécution des travaux est VINGT SIX (26) mois.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Admissibilité

La participation est ouverte aux personnes morales et physiques intéressées - participant individuellement ou dans un groupement (consortium) de candidats. Les critères d'éligibilité à un financement de la BEI sont spécifiés dans la Guide de passation des marchés (<https://www.eib.org/fr/publications/guide-to-procurement>) pour les projets financés par la BEI.

2. Comment les candidatures peuvent participer

Les candidats intéressés à participer à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, pour l'obtention du dossier complet, doivent adresser une demande par courriel à l'adresse ci-après :

« A l'attention de Monsieur Le Directeur Général de l'Agence Routière » : agenceroutiere.madagascar@gmail.com

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées soit par livraison enregistrée (service courriers rapide), soit en main propre ou soit par voie électronique, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 septembre 2020.

Monsieur le DIRECTEUR GENERAL
AGENCE ROUTIERE,
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia
Antananarivo 101 MADAGASCAR
Fax : (261-20)-23-258-34
e-mail : agenceroutiere.madagascar@gmail.com

LE DIRECTEUR GENERAL

Christophe RAKOTOMAVO